

GUYADER TRAITEUR FRAIS rappelle Poulpes à l'ail et au persil 150g



- Noms des modèles ou références concernés : **Poulpes à l'ail et au persil 150g**
- Marque : **du goût et c'est tout**
- GTIN 3418840237581 Lot 339000, 334100, 334500, 334600, 335300, 335400, 335500, 335600 Date limite de consommation entre le 04/01/2024 et le 24/01/2024
- Conditionnements : **pot plastique operculé 150G**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 29 250 500 CE**
- Informations complémentaires : **distribué uniquement dans les points de vente Grand Frais.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **GRAND FRAIS**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **détection de listéria monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 30 janvier 2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre